Décharge 1996: budget général CE

1997/2075(DEC) - 31/03/1998

Le Commissaire Liikanen a déclaré prendre acte de la décision de report de la décharge et a assuré le PE que la Commission fera tout ce qui est en son pouvoir pour répondre à ces demandes. En ce qui concerne la lutte contre la fraude, la Commission réfléchit aux mesures de consolidation des pouvoirs et du mandat de l'UCLAF au sein de l'Exécutif afin d'assurer son indépendance. Quant aux PME, la Commission a lancé une évaluation globale des programmes d'aides, laquelle sera disponible pour la fin de l'année. Dans le domaine des politiques extérieures,une révision de la réglementation concernant l'aide à la reconstruction en ex-Yougoslavie sera proposée, aussi bien que le renforcement de la délégation à Sarajevo; la décentralisation de la gestion du programme Phare sera poursuivie et, en ce qui concerne les contrôles de la Cour des Comptes sur les activités du Fonds européen d'investissements, une nouvelle réunion sera proposée à la Cour dans le but d'arriver à un accord sur ce sujet. Enfin, en ce qui concerne la gestion administrative et budgétaire, la Commission a engagé un vaste programme de réforme interne: à ce sujet,le Commissaire a estimé que SEM 2000 représente le fondement d'une saine gestion financière et le projet MAP 2000 constitue son complément dans le domaine du personnel et de l'administration, car il fixe le cadre de la modernisation via la décentralisation,la simplification et la rationalisation.En outre, L'Exécutif s'occupe dès à présent de la difficile question des implications linguistiques des prochains élargissements.